

**Les présents :**

Mesdames BOSSEAUX, LOURENCO, MORGAND, RADTKE, MADEUF, SCHREVEL,  
DRUART

Messieurs BLIN, HERRERAS, STARZENSKI, ALI MEHMETI, ASSAAD, GRYBA,  
GOUTIN, PILETTE, ROUZE, CROCFER, BERNARD, DESRUMAUX, TUGORES

**Ont donné pouvoir :**

M. KACZMAREK à Mme BOSSEAUX  
Mme BOUVAR à Mme LEJEUNE  
Mme LEJEUNE à Mme LOURENCO  
M. LEPOUTRE à M. PILETTE  
M. GOUAZE à M. STARZENSKI  
M. DEBRUILLE à M. GOUTIN  
M. DEMORY à M. GOUTIN

**Se sont excusés :**

Mme KALINSKI  
M. SERNICLAY

**Ordre du jour :**

**Approbation du compte-rendu du 11 Décembre 2003**

Remarques :

*F.ALI MEHMETI : dans les questions diverses, demande de modifier : « pour avoir été lui-même locataire quand il était étudiant » en « pour en avoir été locataire **comme passager** »*

*M.PILETTE : dans les commentaires sur les imprévus : lire : « **s'étonne qu'un Gala d'Université n'existe pas** car il y a d'autres... » au lieu de « propose un gala d'Université »*

*Mme MADEUF confirme la rénovation du Bâtiment « B » de la résidence universitaire, à partir de la mi-avril au 1<sup>er</sup> octobre. Actuellement il y a 115 chambres de 9m2 qui seront transformées en 88 studios pouvant accueillir 95 étudiants.*

*Le compte-rendu modifié du commentaire ci-dessus est adopté à l'unanimité.*

**Examen de la convention Université/école**

L'examen de la convention est reporté.

## **Avis sur l'attribution des primes pour charges administratives et responsabilités pédagogiques**

Rappel : Le CEVU se prononce uniquement sur les primes pédagogiques, le CEVU « restreint » émet un avis sur l'attribution nominative. Le CA se prononce sur l'attribution de l'ensemble des primes administratives et pédagogiques.

Chaque année la liste des fonctions et les taux maximum sont soumis au vote, ensuite c'est dans la composante que la répartition est faite de façon nominative.

Des débats sur le montant des primes versées par l'Etat à l'UVHC s'ensuivent, notamment l'insuffisance du montant alloué par rapport aux nombreuses tâches des responsables pédagogiques qui augmentent, notamment avec la semestrialisation.

M. Desrumaux rappelle qu'il existe une prime d'enseignement supérieur pour les personnels enseignants s'agissant des activités annexes.

Le montant total est de 190100 €.

*Le tableau présenté est soumis au vote : 1 défavorable.*

## **Subventions aux associations**

Les associations peuvent recevoir des subventions de leur composante et de l'UVHC. Les subventions des projets présentés par des associations d'étudiants sont gérées dans le cadre du FSDIE, dont le budget affecté est réparti pour 70% à ces projets, tandis que 30% sont dédiés à l'aide sociale.

M. STARZINSKI remarque que l'IAE organise son gala, tout comme l'ENSIAME et qu'ils sont très actifs (Stand au Salon de l'Etudiant, Remise des diplômes...), c'est une démarche du type Ecole de Commerce.

M. BLIN informe qu'il y a un 2<sup>e</sup> appel à projets lancé auprès des étudiants.

Pour percevoir les subventions, les associations doivent avoir déposé leurs statuts, le compte rendu de l'Assemblée Générale, le récépissé de déclaration à la Sous-Préfecture, le bilan des activités, le bilan financier de l'année précédente, le budget prévisionnel et la demande de subvention.

Une fiche de mise à jour a été distribuée aux associations.(58 associations recensées à l'UVHC).

Un modèle de dossier de demande de subvention est à disposition sur le site internet :

[www.cosa.gouv.fr](http://www.cosa.gouv.fr)

Avis sur l'attribution d'une subvention pour le gala de l'IAE : 1000 € sur « SUBET » : *votée à l'unanimité.*

## **Questions diverses**

- Information : M.Daniel COUTELLIER a été chargé de mission pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'UVHC.

- Convention IUT / Lycée Paul Duez

*Convention « cadre » soumise au vote : unanimité.*

- Les associations dites « transversales » (VALS CAP, UNEF, UNI, SEV d'AFRIQUE) et utilisant des locaux de l'UVHC, devront signer une convention d'utilisation des locaux.